

Deuxième Conférence Internationale Afrique

« COMMENT RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'ÉTAT EN AFRIQUE ? »

Yamoussoukro - 16/17/18 Novembre 2012

Synthèse des débats



Extraits des propos du Président du Groupe Initiative Afrique lors de l'assemblée constitutive du 02 juin 2012 :

" Si nous avons insisté pour que ce Groupe se crée, c'est qu'il y a un manque réel en Afrique : nous ne réfléchissons pas assez !

Nous ne sommes pas les moins doués pour cela, néanmoins le problème c'est de se mettre ensemble, de réfléchir et de créer la synergie : comment dégager les vraies questions qui sont les nôtres, comment arriver à l'optimum ?! Nous ne devons pas être frileux, nous devons être ouverts.

Nous avons aussi quelque chose à apporter dans le cadre de la Gouvernance Mondiale.

Plus on est « petit » économiquement, plus il faut être fort « intellectuellement ». Nous avons la capacité intellectuelle d'être dans ce monde et d'initier les transgressions et les ruptures qui peuvent être nécessaires.

Cette initiative est une grande initiative.

Il y a un défi et l'occasion offerte aux africains, de participer sans complexe et à égalité au « banquet de l'universel » - comme disait Senghor. C'est cela qui m'amène à soutenir cette initiative... "

M. Charles KONAN BANNY

Ancien Premier Ministre

Issu des Conférences Europe / Afrique de l'Institut ASPEN France, GROUPE INITIATIVE AFRIQUE s'est constitué en 2011 à Yamoussoukro autour de décideurs Africains ayant participé aux rencontres d'Annecy, sous forme d'un groupe, autonome, non partisan, non confessionnel et sans but lucratif.

Il s'agit d'un cercle de réflexion qui fonctionne sur le principe d'échanges de points de vue et de partage d'expériences de terrain entre des leaders de divers horizons et nationalités : hommes politiques, chefs d'entreprise, universitaires et personnalités de la société civile etc, avec les objectifs suivants :

- Aider les décideurs à mieux identifier les défis qu'ils ont à relever en recherchant ensemble les solutions aux problèmes contemporains ;
- Favoriser au travers de rencontres internationales informelles, une meilleure compréhension mutuelle et une meilleure anticipation des évolutions actuelles auxquelles ils sont confrontés ;
- Être un partenaire de réflexion privilégié des instances de définition et de coordination des politiques internationales en exprimant un point de vue africain large et crédible.

L'assemblée générale constitutive de GROUPE INITIATIVE AFRIQUE s'est tenue le 5 juin 2012, officialisant la création de l'association sous la présidence de Charles Konan Banny, Président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation de Côte d'Ivoire. Elle comprend un conseil d'administration et un conseil d'orientation (en cours de constitution) et un bureau de cinq membres composé de : Didier ACOUETEY, Ekoko MUKETE (Vice-Présidents), Pascal PEYROU (Secrétaire Général), Laurence DO REGO (Trésorier) et Léon KOFFI (Organisation évènements).

Groupe Initiative Afrique a organisé en Novembre 2012 à Yamoussoukro la seconde Conférence Internationale réunissant une cinquantaine de dirigeants principalement originaires d'Afrique, issus du monde politique, économique, universitaire, des médias, des organisations internationales...et consacrée au thème :

"Comment renforcer l'efficacité de l'Etat en Afrique ? "

Cette rencontre fait suite à celle organisée en Septembre 2011 sur le thème : "Paix croissance économique et développement solidaire" également à Yamoussoukro et dont les conclusions avaient été transmises à la réunion du G20 à Cannes.

Les conclusions et recommandations de cette deuxième conférence vont être transmises à l'Union Africaine et diverses organisations internationales comme la BAD, la CEDEAO, la CEMAC, l'Union Européenne, l'ONU, l'AFD et autres organismes semblables.

Cette série de rencontres et de publications ainsi que l'originalité de la méthode inspirée d'Aspen - lieu de dialogue et d'échange non partisan, pluridisciplinaire et international - font aujourd'hui de Groupe Initiative Afrique un des principaux centres de réflexion en Afrique, sur le devenir de l'Afrique.

Sommaire

Presentation - 3								
I - L'E	- L'État et la société							
1.1)	Un constat sévère							
1.1.1	.1.1) L'État n'est pas à l'écoute des citoyens							
1.1.2)		L'État est généralement inefficace et même contre-productif						
1.1.3)		ĽÉtat n	L'État n'est pas impartial, dans une société, où la corruption gagne un terrain considérable					
1.2)	Les causes profondes d'une situation où « l'État ne va pas de soi »							
1.3)	Préconisations pour relancer la légitimité des institutions							
1.3.1	1.3.1) Remettre la citoyenneté au cœur du processus							
1.3.2)		Mettre en place un processus de réappropriation par la base de cette citoyenneté						
1.3.3)		Réinterroger avec une rigueur scientifique décomplexée « l'histoire, les mémoires et les pratiques. »						
1.3.4)	Lutter o	contre la corruption « ordinaire »					
1.3.5)	Amélio	rer l'efficacité opérationnelle de l'État.					
		a)	Donner la priorité à la dimension économique					
		b)	Etre porteur de changement					
	٠	c)	Accepter d'être interpellé par les populations					
				- 10				
2.1)	Des armées africaines à rebours de leur vocation							
2.2)	Le Mali, un changement de paradigme sécuritaire							
2.3)	Engager la réforme au niveau national							
2.4)	Le passage obligé par le niveau régional							
2.5)	L'implication internationale							
III - L'État et le développement - 12								
3.1)	Deux d	éfis ma	jeurs pour l'État africain					
3.2)	Relever le défi de l'autosuffisance alimentaire							
3.3)	Relever le défi de l'emploi des jeunes							
3.4)	Le caractère fondamental des « valeurs » pour surmonter les défis							
3.5)	Les conditions de mise en place de ces politiques.							
IV - L	Etat e	et la c	oopération internationale	- 15				
4.1)	Renforcer les capacités de négociations							
4.2)	Bien « manager » l'aide extérieure							
4.3)	Rééval	uer la po	osition de négociation de l'Afrique					
Prog	Programme de la Deuxième Conférence Internationale Afrique - 19							
Liste	iste des participants - 26							



I - L'État et la société

1.1) Un constat sévère

Le constat général établi par la conférence sur la qualité des relations entre l'État africain et ses administrés s'est voulu particulièrement **sévère et sans complaisance** – bien qu'avec des variantes importantes selon les pays – **sous trois aspects principaux** :

1.1.1) L'État n'est pas à l'écoute des citoyens

Les promesses électorales visent essentiellement à **prendre le pouvoir** et sont oubliées par la suite. On peut même dans certains contextes parler de « **légèreté** » **des acteurs politiques** avec de vrais problèmes de « casting ». (Tout le monde ne peut pas prétendre à exercer des responsabilités politiques éminentes contrairement à ce que pourraient laisser penser la floraison des partis et des ambitions).

Même lorsqu'il existe une volonté d'anticipation et un plan supposé répondre aux attentes des **populations**, **celles-ci ne sont pas vraiment consultées** dans le processus.

Enfin, notamment vis-à-vis des jeunes, on constate un véritable « absentéisme » de l'État : les principales réalisations économiques d'origine africaine qui comptent au plan mondial, comme Nollywood par exemple, où les jeunes, leurs valeurs, leurs aspirations ont toutes leurs places, ont été réalisées complètement en dehors de toute action publique.

1.1.2) L'État est généralement inefficace et même contre-productif

Concentré sur sa fonction régalienne, beaucoup plus que sur les besoins fondamentaux qui touchent les citoyens (vivre en sécurité, ne pas avoir faim, jouir d'une bonne santé, avoir de l'instruction et du travail) il a généralement échoué sur le plan essentiel qui est le plan économique. Il y a « faillite » de l'élite, qui au lieu de faire de l'État le fer de lance du développement, s'en est servi pour le mettre au dessus de tout ; quitte à détruire le pouvoir de l'individu et, malgré les slogans en faveur du secteur privé, celui de l'entrepreneur (notamment originaire du secteur privé africain, encore plus dépendant de l'administration) conférant à l'État une vraie responsabilité dans l'échec économique de nombreux pays. (En témoigne, à contrario, la croissance internationale spectaculaire du secteur bancaire, permise parce qu'échappant plus facilement à l'administration locale !)

1.1.3) L'État n'est pas impartial dans une société où la corruption gagne un terrain considérable

L'impartialité qui théoriquement fonde l'intérêt général est souvent absente. On assiste même à une sorte de privatisation de l'État à travers une corruption qui apparaît comme une espèce de « normalité » avec son système généralisé d'arrangements privés, qui joue un rôle très négatif sur la qualité des hommes. Cette conception synonyme de « médiocratie » est inapte à porter la modernisation nécessaire et fragilise le développement. Elle creuse d'autre part les injustices, ce



qui sape la confiance naturelle nécessaire à « l'idée de Nation ».

En conclusion on constate des institutions qui existent partout mais qui ne « fonctionnent pas » véritablement. Cela à des degrés divers selon les pays et de façon beaucoup plus marquée dans les pays francophones. Il convient pour chaque pays de bien percevoir l'évolution de différents marqueurs (élections, justice, constitution, passation des marchés publics, niveau de chômage etc.) pour anticiper sur des évolutions qui peuvent être brutales (comme dans le cas du Mali) et se méfier des « faux calmes » dans d'autres. D'une manière générale dans un contexte mondial, où le rôle de l'État apparaît crucial dans le processus de développement (État développeur) et d'adaptation à la mondialisation, cette fragilité de fonctionnement des Institutions mérite d'être vraiment analysée en profondeur, pour sortir des slogans et refonder véritablement l'État, si nécessaire au développement véritable.

1.2) Les causes profondes d'une situation où « l'État ne va pas de soi »

Elles tiennent à l'historique des ces États en Afrique. Il existait depuis 12 siècles avant la colonisation des genres « d'administrations professionnelles » (royaumes, empires, etc.) qui ont été supplantés par les régimes coloniaux, qui par définition régnaient sur des « sujets » et non des « citoyens ».

A l'indépendance, ne souhaitant pas re-créer des royaumes, on a transposé les systèmes existants sans véritablement en faire l'inventaire et interroger les mémoires et les pratiques locales (ainsi pour prendre un exemple au Sénégal les textes constitutionnels prolixes sur les changements de pouvoir n'évoquent aucun principe de « consensus », pourtant largement répandu dans les traditions africaines...).

Les constitutions importées n'exhalent pas les valeurs culturelles locales et ne parlent pas au citoyen, qui vit dans une espèce d'ambiguïté (par exemple en wolof le terme qui traduit le mot français Président signifie « propriétaire du pays »). L'État est largement vécu par les nationaux comme **un corps étranger**. Beaucoup de ses représentants ou de ses fonctionnaires font commerce des prérogatives qu'ils tiennent de lui. N'incarnant pas de façon authentique et contrôlée les valeurs du peuple, il manque de légitimité pour établir le **concept de Nation** qui est une construction lente du « vivre ensemble » qui fait largement appel à « l'affect ». Il contribue parfois même dans certaines situations à le faire exploser.

La reconstruction par la base de l'État et des institutions est donc le chantier fondamental qui constitue le socle de tout développement véritable et qui doit partir d'une analyse suffisamment en profondeur pour entreprendre les mutations nécessaires véritablement adaptées.

1.3) Préconisations pour relancer la légitimité des institutions

Cinq axes d'action ont été définis :

1.3.1) Remettre la citoyenneté au cœur du processus

Non pas dans les textes (car elle y figure), mais dans les pratiques. Il convient de lui redonner la place centrale dans le paradigme des problématiques, bien avant les notions de leadership ou de gouvernance, et à la base de toute légitimité : « le citoyen est plus important que le Président, car c'est lui qui fait le Président! » D'où l'importance du bulletin de vote et de l'égalité. C'est la citoyenneté qui donne un contenu aux Institutions qui ne sont que la représentation organisée et permanente de la citoyenneté. Avec un corollaire, qui est la notion de responsabilité, de reddition des comptes. Avec également une notion de citoyenneté qui dépasse celle de « l'individu », en incorporant les qualificatifs appropriés : éduqué, informé, exigeant...

1.3.2) Mettre en place un processus de réappropriation par la base de cette citoyenneté

Cet exercice nécessaire a été entrepris avec un certain succès par le biais des Conférences Nationales, des Commissions de réconciliation et récemment à travers l'exemple intéressant des Assises Nationales du Sénégal : vaste consultation entreprise depuis 2007 à partir d'une concertation de bas en haut, de toutes les composantes de la Société, des différentes régions, jusqu'à la capitale, complétées par des commissions transversales visant à ausculter le « malade État », comme le « malade Société », pour définir les conclusions susceptibles de prendre en charge l'ensemble des préoccupations de la population , avec des objectifs et des périodes de contrôle. L'ensemble repris dans une Charte de gouvernance a été signé par toutes les parties prenantes et récemment par le nouveau Président de la République entre les deux tours des élections.

1.3.3) Réinterroger avec une rigueur scientifique décomplexée « l'histoire, les mémoires et les pratiques. »

Le moment est venu de **dépoussiérer les idées reçues**, notamment en ce qui concerne la logique arithmétique de la démocratie occidentale, tout en se gardant de tout angélisme et de la tentation primitiviste, pour **revisiter les constitutions**.

Il faut convoquer dans cette recherche tout ce qui est producteur de valeur, de l'unité centrale (la famille), aux cercles secondaires également producteurs de valeurs (école et entreprise...).

Cette réappropriation doit se faire sans tabou, en soulignant pas exemple l'importance de la « prise en compte » d'éléments positifs déterminants, dans le contexte africain comme la « foi » et l'apport des religions ou « la solidarité africaine » profondément ancrée dans la tradition.

1.3.4) Lutter contre la corruption « ordinaire »

Au-delà de la grande corruption, contre laquelle la lutte a forcément une valeur d'exemplarité, le plus déterminant est **l'éradication progressive de la corruption « ordinaire »**. En effet ce système qui fonctionne comme un système d'échanges et d'arrangements privés crée un véritable réseau d'infra-solidarités. Il « tient la société » parce que la figure de l'État ne tient pas et apparaît donc comme une espèce de « **normalité » très difficile à combattre**.

Seule une action de longue haleine, s'attaquant de façon ciblée par des campagnes rapides et déterminées sur les disfonctionnements majeurs auxquels il conduit (comme par exemple l'effondrement de l'armée au Mali ou la faillite de l'enseignement et des systèmes de santé), peuvent avoir un impact suffisant pour créer des processus des prises de conscience au niveau du peuple. C'est le cas également de toutes les remises à plat évoquées précédemment, où les actions au niveau culturel permettant de combattre le « doute sur soi » qui est à l'origine du sentiment d'inéluctabilité de ce système général des arrangements privés. L'action en profondeur dans ce sens du théâtre (comme le Kotéba malien par exemple) est à souligner de, même que l'enjeu capital de l'élévation du niveau qualitatif du média télévision.

1.3.5) Améliorer l'efficacité opérationnelle de l'État

a) Donner la priorité à la dimension économique

C'est cela qui touche de plus près aujourd'hui le citoyen. Dans une période où l'État n'a plus les mêmes moyens qu'avant, il doit trouver les marges de manœuvre dans un monde plus ouvert et pour cela, adopter l'intégration régionale comme le seul paradigme susceptible d'élargir ses limites d'action et comprendre l'enjeu du secteur privé africain dont le rôle est essentiel.

b) Etre porteur de changement

Il ne faut pas être otage de l'héritage. La qualité du fonctionnement de l'État c'est sa capacité à innover, dont la clé de voûte repose sur la « promotion des talents » internes ou externes à l'administration. Les bons talents aux bonnes places.

Les problèmes de « casting » sont fondamentaux et doivent intégrer des notions de compétences professionnelles ou d'expériences renforcées d'intégrité dans les domaines concernés

Le pouvoir discrétionnaire de choix des responsables à des postes élevés doit être « encadré » par des procédures définissant des critères d'éligibilité permettant d'établir les listes, à l'intérieur desquelles sera fait choix final.

Bien entendu, cette pratique de promotion des talents doit être mise en cohérence avec la capacité de les attirer vers le secteur public, par des **rémunérations convenables**.

c) Accepter d'être interpellé par les populations

Cette **proximité avec la population**, qui permet plus facilement dans le monde anglophone d'échanger avec les dirigeants, est taboue en Afrique francophone. Y remédier contribuerait à restaurer la « Société de confiance » indispensable au développement.

II - L'État et la Défense

Les mêmes causes de faiblesse de l'État se retrouvent au niveau de la Défense et de l'armée et sont à l'origine d'un processus inquiétant de dégradation de la situation sécuritaire de certains pays, dont l'ampleur dépasse largement les frontières nationales et le cadre africain à proprement dit, pour s'étendre potentiellement au continent voisin, l'Europe.

Une prise de conscience globale s'impose avec la mise en place d'une vraie stratégie collective de défense à la hauteur de nouveaux défis.

2.1) Des armées africaines à rebours de leur vocation

L'armée théoriquement principale force organisée parmi les institutions et symbole de la crédibilité de l'État, devient dans de nombreux pays son « talon d'Achille ». Incapable d'assurer la défense par rapport à la menace extérieure elle tend à devenir un vrai vecteur d'insécurité interne. Censée être symbole et source de cohésion sociale elle s'est outrancièrement politisée. Il y a urgence à s'engager dans des réformes inséparables de la refondation de l'État.

2.2) Le Mali, un changement de paradigme sécuritaire

La dégradation de la situation au Mali a été le **résultat de la combinaison de plusieurs facteurs** : une zone géographique caractérisée par une faiblesse structurelle de l'État, sous administrée, sous équipée, avec une longue tradition de trafic, une nouvelle hybridation de menaces terroristes et mafieuse en expansion forte (passage de 30% de la consommation européenne de cocaïne, 45 enlèvements depuis 2009) et le basculement lié à la crise libyenne avec l'irruption de vraies unités constituées et d'armes lourdes.

A la décharge des autorités maliennes, il faut noter que la **communauté internationale est restée sourde aux demandes depuis 2007** d'organisation d'un sommet des pays saharo sahéliens sur les menaces transfrontalières, comme aux mises en garde de l'Union Africaine sur les risques de déstabilisation régionale liés à la guerre en Libye. D'autre part le paiement des rançons pour les libérations des otages occidentaux a contribué à accroître les moyens des chefs de guerre, actifs dans les trafics en tout genre.

Cette criminalisation croissante a transformé avec les années ces endroits en véritables territoires transfrontaliers de non droit, situation qui jointe au terrorisme crée un réel changement de paradigme, du même ordre que celui du 11 septembre, avec une nouvelle mondialisation des menaces. Elle implique de véritables réformes collectives des systèmes de sécurité à tous les niveaux national, régional et international qui devraient être menées simultanément.

2.3) Engager la réforme au niveau national

Il faut **sortir l'armée du champ politique** et la remettre dans son rôle de défense. Son appropriation ne peut être celle d'un clan ou d'une partie de la population, elle doit être nationale, et pour cela il n'y a pas de solution « clé en main » et il faut **un réel courage politique.** Cette réforme de la société et de l'armée est avant tout une réforme politique dont l'agenda est inséparable de celui de la refondation de l'État.

Elle ne doit pas se faire en laissant les militaires en débattre seuls entre eux et il faut « dé-sanctuariser » les questions de défense et les intégrer dans une approche « holistique » touchant tous les domaines : le respect des doits de l'Homme (sans quoi il n'y a ni sécurité ni paix), la suppression de l'impunité et la question des « genres » (les femmes jouent notamment un rôle important dans les médiations), la réforme du judiciaire, des renseignements, la réhabilitation des casernes et des prisons etc.

L'éthique doit être remise au cœur de la formation des militaires avec le principe d'obéissance absolue au pouvoir civil comme principe d'honneur, ainsi que l'essence de leur mission, qui est la protection des populations.

Il faut au-delà de l'enjeu immédiat avoir la vision positive et valorisante de ce que peut représenter l'armée : une source de cohésion sociale dont elle doit être le symbole, une source de paix positive au service du développement dont elle a les moyens (formation des jeunes — notamment au niveau technologique — service civil resserrant les liens avec la population etc.).

Une réflexion est à mener sur une dissociation éventuelle entre un service militaire (sorte de service civil pour resserrer les liens



avec la population) et l'armée de métier dont le niveau de professionnalisation doit être élevé...

Il convient enfin de **redéfinir le concept de sécurité dans une perspective « durable »** (comme le développement durable) **et globale** (sécurité humaine, lutte contre la pauvreté et le chômage, qui sont les meilleurs antidotes aux dérives dangereuses).

2.4) Le passage obligé par le niveau régional

L'expansion territoriale de conflits et la nécessaire mutualisation des moyens implique des solutions collectives au niveau régional, ce qui peut renforcer la synergie régionale dans l'agenda africain. Cette mutualisation nécessaire pose d'autre part des problèmes de coordination et de gestion qui joints aux coûts des opérations et à l'importance des enjeux pour la région entière, impliquent le développement impératif d'une pensée stratégique par les africains pour les africains. Dans cette démarche seraient posés les jalons de la création :

- d'une cellule africaine de réflexion stratégique basée sur la prospective
- d'une industrie locale pour certaines gammes de matériels militaires
- d'une école militaire à dimension régionale pour régler les problèmes de formation au niveau requis par l'évolution technologique.

2.5) L'implication internationale

Le monde est de plus en plus interdépendant et l'Europe en tant que Continent le plus proche ferait preuve de cécité si elle n'accordait pas l'importance suffisante au renforcement des ses accords stratégiques de défense avec l'Afrique. Plus que jamais, compte tenu de la décélération économique de l'Europe, il est important d'associer les partenaires stratégiques dans la mutualisation de l'effort :

- Pour partager les mêmes évaluations des menaces (la prévention est toujours beaucoup moins onéreuse que le conflit).
- Pour roder la capacité à mettre en cohérence les moyens (exercices dans des espaces de sécurité collective, brigades régionales etc.).
- Pour le financement des réformes qui coûtent cher.
- Pour lutter contre le blanchiment d'argent sale qui est à la racine de tous les trafics.

Il semble aujourd'hui nécessaire de réunir sous l'égide de l'Afrique, tous les acteurs sur le terrain pour une grande Conférence mondiale sur la sécurité.

III - L'État et le développement

3.1) Deux défis majeurs pour l'État africain

L'État a deux gravissimes problèmes, deux véritables « bombes à retardement ». Le problème de l'autosuffisance alimentaire et celui de l'emploi des jeunes. Les chiffres sont éloquents :

- L'Afrique qui représente 17% et bientôt 22% de la population mondiale ne fournit aujourd'hui que 1,7% de la production agricole mondiale.
- Sa population qui va rapidement doubler (2 milliards en 2040) comptera 50% de jeunes de moins de 25 ans, dont une part infime ont aujourd'hui ont un emploi salarié.

Ces problèmes alimentaires et d'emploi devant lequel l'Etat africain est en première ligne sont du fait de leur dimension des problèmes potentiels à l'échelle mondiale. Ils ne se résoudront qu'à travers un sursaut et une remise en cause très importante de l'efficacité des États et qui ne sera pas suffisante, sans une mobilisation particulière de la population.

3.2) Relever le défi de l'autosuffisance alimentaire

Le potentiel de croissance attendu de cet objectif est énorme car au delà de la fixation cruciale des populations agricoles, c'est tout un système économique qui en découlera : transformation sur place, programmes d'électrification, développement des échanges interrégionaux etc.

Pour cela l'implication de l'État est fondamentale car il s'agit d'inverser le courant actuel où l'Afrique consomme ce qu'elle ne produit pas et produit ce qu'elle ne consomme pas! D'autre part il s'agit d'investissements longs (avec un manque de moyens financiers adaptés), lourds (car il faut maîtriser toute la chaîne production/logistique/ distribution) nécessitant le développement d'infrastructures et la conduite d'une véritable politique de développement agricole:

 stratégique: en mettant effectivement l'agriculture dans les priorités absolues, au niveau budgétaire (aujourd'hui par exemple elle ne représente que 2% du financement général de la Côte d'Ivoire), de la qualité des équipes gouvernemen tales et de la coopération internationale.

- constante : il s'agit d'une politique forcément à long terme.
- courageuse: inverser les tendances actuelles et gérer les fluctuations des prix susceptibles de déclencher des émeutes de la faim, potentiellement très dan gereuses ne sera pas facile. Cela demandera un pilotage avisé et une véritable visibilité de la politique pour justifier les efforts demandés et leur répartition équi table
- novatrice : pour régler les problèmes de financement adaptés à une situation où ceux qui ont la compétence n'ont pas les financements et inversement, et où les taux d'intérêt sont très élevés, il est impératif de trouver des solutions pour mobiliser



l'épargne (revoir les règlementations en matière d'assurance, de retraites; développer le marché des capitaux, mieux utiliser la réserve extérieure auprès du Trésor français, tirer les avantages du triple A de la BAD etc.), rester compétitif (transgresser la rigidité des taux de change actuels très élevés) et avoir une vraie « approche PME agricole »

 concertée : l'agriculture est un domaine de prédilection des partenariats publics/ privés :

l'État doit « accompagner » le développement des privés et une excellente concer tation (notamment à travers une meilleure utilisation des Conseils économ iques et sociaux) doit lui permettre de gérer au mieux l'encadrement nécessaire.

 sous-régionale et internationale : la complémentarité des régions au plan agricole (qui nécessitera des arbitrages industriels) et la multiplication des instances de concertation dans un secteur mondialement régulé, impliquent une présence africaine constante dans ces enceintes décisionnaires.

3.3) Relever le défi de l'emploi des jeunes

En 2040 l'Afrique comportera 2 milliards d'habitants dont 50% de jeunes de moins de 25 ans, **incluant une composante féminine** qui a de plus en plus d'exigences légitimes, d'autonomie et de représentativité.

La question de l'emploi des jeunes peut donc devenir une vraie question de sécurité plus dévastatrice que les printemps arabes, à moins d'un changement de regard de l'État sur la jeunesse, car il existe aujourd'hui un décalage effarant entre l'énergie des jeunes, leur créativité et l'utilisation qui est faite de ce potentiel.

La jeunesse constitue un atout majeur pour le continent et pas seulement pour le continent... (Nécessité de concevoir une politique de migration cohérente...).

Ceci suppose une **politique d'emploi novatrice particulièrement ciblée sur les jeunes et inclusive**, avec l'objectif de créer la classe moyenne qui manque cruellement aujourd'hui et dont les axes principaux seraient les suivants :

 Priorité à la production et la transformation locale des matières premières avec l'objectif de créer de emplois locaux, car quand « on exporte les matières premières, on exporte du travail... »

- Focaliser l'attention sur le développement de la PME, terreau naturel de l'emploi jeunes. La création d'entreprise doit être facile, débarrassée de tous les tracas actuels. L'inspiration d'une politique volontariste dans ce domaine peut prendre sa source dans des exemples étrangers comme le « small business act » aux USA, l'exemple coréen ou l'efficace politique d'endogénéisation de l'entreprise, menée en Tunisie etc.
- Bien comprendre le profil de l'entrepreneur qui est avant tout un créateur et il y en a beaucoup en Afrique (beaucoup de Bill Gates potentiels dans ce grand nombre...) et les bonnes combinaison pour exploiter les talents (incubateurs d'entreprise). Avoir un regard neuf et sans complexe pour tout ce qui est créativité et qui peut concerner notamment l'évolution d'un secteur foisonnant comme le secteur vivrier par exemple.
- Développer l'esprit de start-up (à l'origine de 15% de la croissance en France et des plus grandes capitalisations boursières aux USA) : accorder une prime à l'innovation, ne pas avoir peur des vides juridiques des secteurs vierges, encadrer les jeunes pousses, défiscaliser les charges lourdes au démarrage, mettre en évidence les « success stories » qui font rêver les jeunes, inciter les banques notamment les banques internationales à soutenir ce secteur, casser les monopoles bloquants, aider la recherche privée.
- « Accompagner les champions » (les meilleurs entrepreneurs qui émergent) dans les secteurs qui se veulent stratégiques (appui des banques régionales, fonds souverains etc...). D'une manière générale interpeller les établissements financiers sur leur adaptation à ces « orientations du développement ».
- Étre très fermes sur les nécessaires « transferts de compétences » qui doivent accompagner tous les investissements étrangers (voir l'exemple de la Chine).
- Considérer le secteur de l'art et la culture, dans lequel l'État a des leviers d'action, sous son « effet locomotive » sur l'emploi des jeunes en même temps qu'apport à la construction indispensable de « l'estime de soi » pour l'ensemble de la population.
- Appréhender la télévision et l'audiovisuel comme un secteur clé au service du développement en privilégiant la logique des « contenus » et en encourageant une libéralisation régulée.
- Repenser le système éducatif dans lequel l'État a une grande responsabilité dans les errements actuels (1500 étudiants en psychologie à Abidjan par exemple). Diversifier un enseignement trop exclusivement théorique pour le mettre en adéquation avec les besoins du pays et ses pôles de croissance. Valoriser la formation professionnelle qui est le socle de l'avenir et lutter contre un certain snobisme par rapport aux métiers. Considérer l'éducation comme un « facteur de changement » et un moyen de sortir d'une façon décomplexée d'une logique d'assistanat. Faire comprendre que « le travail ça se crée… »

3.4) Le caractère fondamental des « valeurs » pour surmonter les défis

Considérant les forces hautement négatives et les résistances (corruption) qui vont s'opposer à ces évolutions, les concepts d'empathie, « d'amour » (des autres, des voisins, du pays) qui passent aussi par l'amour de soi ne doivent pas être des sujets tabous, et doivent être évoqués, car ils sont des facteurs essentiels de réussite de ces mutations. Le site de Yamoussoukro a été propice à l'introspection pour réfléchir sur ces valeurs et La tendance à leur inversion en se remémorant les vives controverses sur le coût des la Basilique (alors qu'aucune voix ne s'élève aujourd'hui lorsqu'on achète des armes ou des jets privés!) ou pour s'entendre sur la notion de « service » (« civil service » qui tend vers le « self service ») et l'importance de la «vision ». Il faut lutter contre la dégradation mentale et cultiver les valeurs morales, construire une pensée autre que la seule pensée économique et militaire, où l'Homme est encore au centre.

En ce sens ce thème est profondément relié à celui évoqué précédemment sur la refondation de l'État. De même que la **vision et l'appréciation juste des défis** et des moyens à entreprendre pour les surmonter, est essentielle pour pouvoir mobiliser les populations et renforcer l'indispensable « confiance en soi », car comme disait l'historien Ki Zerbo: « **On ne développe pas nos pays, on se développe ».**

3.5) Les conditions de mise en place de ces politiques

Réussir à mener une telle politique novatrice, courageuse, constante, capable d'impulser véritablement les changements requis implique :

- Une vision à long terme pour gagner la « bataille » du développement c'est du long terme qui nécessite : du travail, de la discipline, de l'efficacité dans la constance et l'évaluation permanente pour voir où on se situe dans le processus. D'où la nécessité du Plan.
- Une vision stratégique qui doit être partagée à travers un processus consultatif et « inclusif » (avec le secteur privé notamment, considéré comme un partenaire privilégié).
- Un État démocratique non pas autoritaire mais « directif », capable d'évaluer ce qui est important et de faire les choix nécessaires à la création d'un « cadre de cohérence et d'épanouissement » des initiatives (ce qui suppose dans certains contextes, le préalable d'un cadre de « réconciliation »...).
- Une crédibilité des équipes gouvernementales susceptibles de piloter les changements. C'est l'enjeu crucial de l'identification des « talents » notamment en faisant appel à des profils qui ont l'expérience du domaine concerné, provenant éventuellement du secteur privé (avec une logique de rémunération juste qui tienne également compte de l'importance de l'exemplarité en matière de lutte contre la corruption…).
- La capacité à recréer une société de confiance qui est le facteur le plus important de la réussite et impulser auprès de populations la confiance par la progression visible dans ce cadre de cohérence. La communication sur les facteurs réels d'espérance, au-delà des efforts à fournir est possible, car cette capacité à s'en sortir par de nouveaux développements est déjà illustrée par certains pays comme le Kenya (secteur de l'Internet), le Nigeria et l'Ethiopie (secteur agricole) et les taux de croissance dans ces pays (entre 7% et 10%) comparés à ceux atteints actuellement par les pays européens (0,4/ 0,5%) font déjà entrevoir l'exceptionnelle marge de progression, si ces deux défis sont relevés.

IV - L'État et la coopération internationale

L'interdépendance planétaire et les rapides mutations économiques et politiques en cours font de la coopération internationale un domaine essentiel de l'action de l'État où de profondes réformes s'imposent. Des perspectives très intéressantes pourraient s'ouvrir sous trois conditions :

4.1) Renforcer les capacités de négociations

Aujourd'hui l'Afrique est **traitée à la périphérie des forums** comme le G7 et le G20 et n'a pas véritablement de voix aux Nations Unies. Les déplacements des chefs d'Etat à l'étranger incluent rarement des chefs d'entreprise,

la signature des conventions manque souvent d'expertise africaine, la présence des délégations dans les grands forums internationaux est majoritairement composée de fonctionnaires, bref l'Afrique ne valorise pas suffisamment ses ressources, qui lui échappent.

Il convient:

- D'améliorer la « crédibilité » des positions africaines : le renforcement des institutions, un meilleur contrôle de la qualité des dirigeants et l'élaboration d'une vision partagée à long terme, doivent permettre de mieux appréhender et exprimer ce que l'on veut sur la scène internationale et d'être d'avantage « reconnu ».
- De réformer profondément la « diplomatie » qui est à la source de la pédagogie de la mondialisation et d'une meilleure insertion, en l'intégrant dans le contexte de refondation et d'identification des talents, orienté vers une diplomatie « totale» (englobant les problèmes économiques, de défense et de sécurité) au service des intérêts des pays et de leurs citoyens.
- D'accroître la « coordination » au niveau de l'intégration africaine pour éviter que puissent être exploitées les faiblesses de petits États. Il faut créer des « cadres de convergence » où se développent l'habitude de travailler entre États et une meilleure perception de leur communauté de destin dans des ensembles politiques plus vastes.

4.2) Bien « manager » l'aide extérieure

Tous les pays ont besoin de l'aide car il y a peu de marge du côté de l'épargne publique budgétaire (même la Chine a bénéficié de l'aide jusqu'à une époque récente !). L'important est de bien l'orienter et de bien l'utiliser. Les Institutions internationales ne feront pas le développement à la place des États mais sont susceptibles de l'accompagner, de le consolider. D'où



l'importance de la vision et de la détermination d'options africaines. En ce sens deux priorités de coopération semblent aujourd'hui évidentes :

- Le domaine de la sécurité et de la coopération militaire sur une base régionale.
- Le domaine agricole vers l'autosuffisance alimentaire, en priorité sur le nord du Sahel où la réponse militaire, pour apporter une paix durable, devra déboucher sur un programme de développement de grande ampleur. Ces potentialités existent (un plan Marshall pour le Sahel ?) mais demandent une « convergence » d'efforts des différents partenaires et une « ré-orientation » de l'Aide, car les « Objectifs du Millénaire » ont oublié le développement rural...

4.3) Réévaluer la position de négociation de l'Afrique

Dans un monde globalement dominé par les notions d'intérêt l'Afrique doit avant tout compter sur elle-même. Mais elle peut le faire aujourd'hui de façon décomplexée et avec une certaine confiance dans l'évolution des rapports de force et d'intérêt en sa faveur.

SYNTHÈSE DES DÉBATS

À la condition de mieux maîtriser sa gouvernance et de créer la société de confiance nécessaire au développement, elle possède un vrai pouvoir car elle détient les matières premières (et « qui détient les matières premières, tient le monde ») et une colossale réserve de croissance vu la taille de sa population.

Dans une perspective ouverte et réaliste, les partenaires de l'Afrique peuvent comprendre que tout le monde a intérêt à ce que l'Afrique réussisse car, en dehors des risques de propagation du terrorisme bien visibles aujourd'hui, « mettre de l'argent dans la poche des populations d'Afrique » contribuera à la résolution de la crise mondiale et favorisera la croissance, les exportations et les investissements des pays développés. C'est la « taille du gâteau mondial » qui augmentera aux bénéfices de tout le monde.

D'où l'intérêt d'y investir massivement à commencer par les africains eux-mêmes, qui en montrant qu'ils croient avant tout en eux-mêmes et qu'ils aiment leur continent, ne manqueront pas de susciter un fort « désir d'Afrique » notamment auprès des jeunes.



Programme de la deuxième conférence internationale Afrique et liste des participants

a crise malienne, qui vient après les soubresauts de nombreux Etats africains, est le symptôme d'une fragilité institutionnelle répandue sur le continent. Elle prend une valeur emblématique, car ce pays était souvent considéré comme un exemple de stabilité et de régularité des institutions publiques.

La rapidité avec laquelle le pouvoir s'est effondré et le peu de réactions de la société civile – comme si, ni le putsch, ni le pouvoir, ne suscitaient une forte adhésion de la population – ont surpris la plupart des observateurs.

Qu'est-ce qui conduit un pays, même réputé stable, à cette extrême fragilité de l'Etat et des institutions ? Quels enseignements tirer des crises institutionnelles qui se sont multipliées (jacqueries militaires au Burkina Faso, guerre civile en Côte d'Ivoire, coup d'Etat en Guinée Bissau, instabilité congolaise, terrorisme islamiste au Nigéria...), alors que les chiffres de la croissance montrent paradoxalement la vitalité des sociétés africaines ? Comment imaginer des institutions susceptibles de donner une « colonne vertébrale » aux sociétés et à leur développement ?



Au plan économique, quelles réformes et quels projets, nationaux, régionaux et internationaux à la hauteur des défis actuels pour relancer un développement accéléré et inclusif indispensable pour la région.

C'est à cet objectif que s'attachera dans le prolongement des recommandations de la 1ère Conférence de 2011, la deuxième conférence de Yamoussoukro organisée par Groupe Initiative Afrique, basée à Abidjan et qui regroupe des décideurs africains issus des conférences Afrique de l'Institut Aspen France.

Elle fonctionnera sur le principe de l'échange des points de vue et le partage d'expériences de terrain entre des leaders de divers horizons et nationalités : hommes politiques, chefs d'entreprises, universitaires et personnalités de la vie culturelle et de la société civile en vue de formuler des recommandations concrètes à destination des gouvernements, institutions, organisations internationales, entreprises, ONG, etc.

SESSIONS

Quatre sessions successives ont permis d'avancer dans ces questionnements :

SESSION 1

L'ETAT ET LA SOCIETE : COMMENT REFONDER DES INSTITUTIONS PUBLIQUES LEGITIMES POUR LA POPULATION AVEC L'IMPLICATION DIRECT DE CELLE-CI ?

Modérateur : Didier ACOUETEY

Introducteurs: Ginette-Ursule YOMAN, Mamadou Lamine LOUM,

Daniel ETOUNGA-MANGUELLE

La fragilité du lien entre les institutions publiques et les populations, à des degrés divers, pose problème dans de nombreux pays africains. Une analyse en profondeur et sans tabou de cette problématique est un préalable indispensable pour concevoir les correctifs à apporter pour une refondation de l'Etat et des institutions, partant du principe que « l'Etat ne va pas de soi » :

- Qu'est-ce-que l'Etat dans la perception de ceux qui le composent et des citoyens ? Ont-ils une idée claire de ses missions ? Pourquoi peine-t-il à les remplir ? L'historique de la formation des Etats africains explique-t-il en partie cette situation ?
- Quelle est sa crédibilité pour les populations ? Se comporte-t-il en garant de l'intérêt général ou est-il surtout le représentant d'intérêts particuliers ? Pourquoi ? Quel rôle joue La corruption dans la décrédibilisation de l'Etat ? Comment les « complicités » de la société y participent-elles ? Comment analyser et faire fonctionner, dans les conditions de l'Afrique, le couple citoyenneté-pouvoirs publics ? Pourquoi les partis politiques négligent tant l'éducation civique de leurs militants ?
- Existe-t-il un contrôle démocratique de la responsabilité de l'Etat ? Comment s'exerce le contrepouvoir des médias ? Quelle est leur fiabilité et quel rôle jouent-ils dans l'éducation du citoyen ? Au delà des médias, quels sont les contrepouvoirs qui émergent de la société ? Comment éventuellement les réguler ?
- L'Assemblée Nationale joue-t-elle vraiment son rôle de contrôle démocratique de l'État...? Quels mécanismes à mettre en place pour rapprocher l'Assemblée nationale des citoyens et les citoyens de l'Assemblée nationale? Quelle compréhension des problèmes nationaux, quelle participation effective et quel sens de la responsabilité animent les citoyens dans la vie publique? Les programmes des partis ont-ils de la consistance?
- A quelles conditions les processus électoraux et les règles constitutionnels pourront-ils se fiabiliser et se stabiliser ?
- Quels liens ont ces problématiques avec les "valeurs" et la "culture" des populations ? Quelle convergence entre les principes dit « universels » et les valeurs et la culture ? Quels dispositifs nationaux de solidarité viennent-ils relayer des solidarités familiales ou claniques inadaptées et en recul ?
- Le fonctionnement de l'Etat est-il efficace ? Quelle est l'application effective sur le terrain, de décisions prises par le centre. Le niveau de compétences des agents de l'Etat est-il suffisant ?
- Quelles sont les causes et les dangers d'une banalisation de la corruption aux différents niveaux de l'administration ? Comment la combattre ?
- Dans le cadre de la réforme de l'Etat, comment créer les conditions d'une justice efficace en mesure de combattre l'impunité et de faire appliquer les règles stables nécessaires au développement ?

SESSION 2

L'ETAT ET LA DEFENSE : COMMENT PARER AUX RISQUES NOUVEAUX DE DESTABILISATIONS INTERNES ET EXTERNES DE LA NATION ?

Modérateur : Elisabeth CÔTÉ

Introducteurs: Lamine CISSÉ, Jean Jacques KONADJÉ,

Soumeylou Boubeye MAÏGA

La défense de la nation est une mission fondamentale de l'Etat. Or la nation subit aujourd'hui le préjudice d'un mauvais fonctionnement de l'Etat, combinée à l'apparition de dangers extérieurs nouveaux, alimentant des divisions régionales latentes. La combinaison de cette fragilité et de ces dangers soulève un certain nombre de questions à partir des constats suivants :

- L'Etat garant de l'unité de la nation dans le cadre de frontières issues de la colonisation se heurte souvent à des volontés séparatrices de certaines parties du territoire et à des problèmes de consolidation de la nation après les conflits internes. Ses réponses en matière de décentralisation et de maintien de l'ordre ou d'activation de processus de réconciliation « post-conflits » sont-elles vraiment efficaces ? De quelle façon se vit et se représente un sentiment national généralement affirmé avec force, mais dont les faits montrent la fragilité ?
- L'Etat est responsable du financement et du contrôle de son armée. Le cas du Mali est édifiant sur les conséquences tragiques d'une corruption à haut niveau dans cette prérogative de l'Etat.

Dans d'autres pays les problèmes de la composition ethnique de l'armée, ou de l'intégration de milices, sont cruciaux.

Qu'en est-il de l'efficacité de ces armées et de leurs rapports avec la population ? Comment marier le concept d'une armée de défense et d'une armée-nation ?

- Certaines économies mafieuses connectées sur les pays du Nord (drogue, otages) se développent en lieu et place de l'Etat dans certains pays (Mali, Guinée Bissau, RDC...) créant de véritables zones de non-droit. Une reprise en main est elle concevable et à quelles conditions ?
- De nouvelles influences géopolitiques plus vastes sont également à l'œuvre et méritent d'être appréciées dans la réalité de leur danger potentiel : mouvements islamistes radicaux, extension du conflit chiite/sunnite, présence d'AQMI, influence grandissante du Qatar etc.
- L'incapacité pour beaucoup de ces pays à régler leurs divisions internes ou à faire face à la sécession de parties de leur territoire conduit à évoquer la mise en place de mécanismes d'intervention régionaux voire internationaux. Les modalités de leur mise en œuvre, l'adhésion nécessaire de la population locale première concernée, le problème de sa représentation dans une société fracturée, le type d'intervention des occidentaux, font débats...

SESSION 3

L'ETAT ET DE DÉVELOPPEMENT : QUELLES ARTICULATIONS EFFICACES ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET L'ENTREPRISE POUR CONCILIER CROIS-SANCE RAPIDE ET DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ?

Modérateur : Jean Michel DEBRAT

Introducteurs: Alexandre VILGRAIN, Jean Iouis EKRA, Ekoko MUKETE

La conférence de Yamoussoukro en 2011 avait bien cerné les contours de cette problématique essentielle : la lutte contre la pauvreté passe par la croissance économique, dont le vrai acteur est l'entreprise. L'Etat a cependant un rôle fondamental en tant que stimulateur du tissu entrepreneurial, créateur des infrastructures nécessaires, stratège et régulateur au niveau national, régional et international. Il doit engager l'Afrique dans la production et une des priorités stratégiques passe par le développement de l'agriculture, en rapport avec une population qui va doubler en une génération. Cela n'est pas envisageable sans certaines remises en cause et de vraies réformes systémiques où l'implication de l'Etat est fondamentale :

- Les rapports entre l'Etat et l'Entreprise sont souvent problématiques, l'entreprise n'ayant pas le soutien efficace et neutre des administrations. Comment, vis-à-vis de l'Etat et des populations, renforcer la représentation symbolique de l'entreprise, créant un climat plus sain pour son développement ?
- Entre l'Etat qui ne remplit pas toujours ses fonctions et l'initiative indépendante (association, entreprise, démarche individuelle...) qui peut avoir un sentiment patriotique, quel partage de fonctions d'intérêt général (transports, culture, santé...)?
- La corruption est un mal qui handicape la réduction de la pauvreté : elle prive la collectivité de ressources qui sont souvent dépensées à l'extérieur ; elle crée un climat délétère où toute réussite est suspecte et elle rend les inégalités encore plus insupportables. Comment créer les conditions qui permettraient de la juguler ?
- La croissance réelle des économies dans de nombreux pays bénéficie de façon si inégalitaire à la population que « l'effet de diffusion » ne se réalise pas et que le sentiment d'injustice vient miner la cohésion sociale. Peut-on évaluer la façon dont des politiques de réduction des disparités entre les plus riches et les plus démunis, ainsi qu'entre les régions en pointe et à la dérive, profiteraient davantage à l'économie nationale et favoriseraient le développement ?
- Le nombre de laissés pour compte grandit en même temps que l'impatience d'une jeunesse nourrie d'images et de moyens et de comparaison avec l'extérieur. Les notions « d'inclusion », de formation professionnelle adaptée aux besoins réels du pays et l'imagination de solutions nouvelles pour générer des emplois pour les jeunes deviennent prioritaires. Des idées nouvelles émergent-elles ici ou là sur ces sujets ?
- Dans l'année écoulée, l'option d'accélération du développement de la production et de la transformation locale, principalement dans le domaine agricole, semble avoir être prise par un grand nombre de pays (Sénégal, Nigéria, Niger, Tchad etc.). A quels obstacles se sont heurtés ces nouvelles orientations et quels résultats ont-elles déjà obtenus ?

Les importants investissements dans les infrastructures à destination de l'agriculture faits par les gouvernements sont certainement souhaitables. Mais face à l'ampleur du programme complet de développement sous tendu par le concept de « révolution verte », les possibilités d'un seul pays sont-elles suffisantes ? Le soutien de la communauté régionale et internationale, privée et publique n'est il pas indispensable vu l'ampleur du défi ?

SESSION 4

L'ETAT ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : COMMENT REFONDER DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX PLUS EFFICACES ?

Modérateur : Néné TRAORÉ

Introducteurs: Alioune SALL, Aisha ABDULLAHI, Abdoulaye BIO TCHANE

La conférence de 2011 avait mis en valeur le besoin pour les Africains de définir leur propre stratégie et d'établir avec la communauté internationale des partenariats plus décomplexés et plus exigeants, tout en reconnaissant les erreurs du passé :

De ce point de vue, on observe dans la période écoulée, en négatif, que :

- « L'anticipation » qui est si nécessaire notamment pour établir des politiques de prévention, n'a pas vraiment fonctionné dans le cas du Mali, au Nord comme au Sud, malgré l'implication à très haut niveau de conseillers et d'experts de France et des Etats-Unis. Pourquoi ? Quelles leçons en tirer?
- Les sérieuses conséquences de la guerre en Lybie n'ont pas pu être évitées malgré les mises en garde à la Communauté Internationale faites par les Africains et qui n'ont peut-être pas été suffisamment prises en compte. Pour quelles raisons : sous représentation de l'Afrique dans les instances internationales ? prédominance des intérêts de la communauté internationale ? dysimétries des moyens de communication ?

En positif, certaines évolutions semblent témoigner de la part des partenaires extérieurs de l'Afrique, d'une volonté d'engagement accrue (forte augmentation attendue de l'aide et des investissements chinois et possibilité d'internaliser davantage d'emplois en Afrique) et d'un état d'esprit nouveau dans l'attention que les partenaires extérieurs portent à l'Afrique, notamment en Europe :

- Prise de conscience du danger actuel lié à la présence rapprochée d'AQMI et de la fragilité grandissante des pays du Sahel où les prévisions démographiques font craindre des migrations massives en cas de déstabilisation.
- Apparition de projets comme un « Plan Marshall pour le développement rural au Nord du Sahel » qui commencent à témoigner d'une convergence avec les visions africaines, dans l'analyse de la priorité agricole et d'un besoin, de remise en cause et de meilleure coordination, des politiques des Bailleurs.

- Suite à la crise économique, percée des notions de « protectionnisme intelligent » conduisant à plus de pragmatisme sur des sujets autrefois hautement idéologiques et émergence de l'idée que l'Afrique peut constituer un réservoir de croissance pour l'Europe.

« Il n'y a pas de vents favorables pour celui qui ne sait pas où il va » par contre pour ceux qui savent ce qu'ils veulent - notamment aller vers l'autosuffisance alimentaire – certains vents favorables ne commencent-ils pas à souffler ?

Le moment n'est-il pas venu de saisir certaines de ces nouvelles opportunités pour définir dans le cadre d'une stratégie globale un nouveau partenariat international plus efficace, en tirant notamment les leçons de l'expérience mitigée du Népad ?

SESSION 5

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Modérateur : Pascal PEYROU



PAYS	NOM ET PRENOMS	FONCTION		
Nigeria	ABDULLAHI, Aisha	Commissaire aux affaires politiques de l'Union Africaine		
Togo	ACOUETEY, Didier	Président AFRICSEARCH, 1er vice- président du Groupe Initiative Afrique		
Côte d'Ivoire	BAROAN, Joel	Directeur projet HOTTER Côte d'Ivoire		
Côte d'Ivoire	BENDJO, Noel	Maire du Plateau, Président de la SIR		
Bénin	BIO TCHANE, Abdoulaye	Ancien Président de la BOAD, Président d'Alindaou Consulting		
France	BOUQUET, Christian	Universitaire spécialisé sur l'Afrique		
Sénégal	CISSE, Lamine	Général d'armée, ancien responsable de la Réforme du Secteur de la Sécurité		
Côte d'Ivoire	COFFI, René	Président de FILAO		
Canada	COTE, Elisabeth	Représentante IFES Guinée (Fondation Internationale pour les systèmes électoraux		
France	DEBRAT, Jean Michel	Directeur général AFD Afrique du Sud		
France	DERREUMAUX, Paul	Président d'honneur de Bank of Africa		
Côte d'Ivoire	DIAKITE, Louis	PDG de ALINK Telecom		
Côte d'Ivoire	DIARRA, Bakary	Chef de division à la BOAD		
Mali	DIARRA, Sidi Sosso	Ancien vérificateur général de la république du MALI, fondateur de PANAUDIT		
Côte d'Ivoire	DJEDJE, Pierre	Avocat		
Côte d'Ivoire	DOSSONGUI, Koné	Président du Groupe Atlantique		
Bénin	DOSSOU, Yannick	Fondateur de l'INSTITUT Manus-Fran.C.E.		
Côte d'Ivoire	EKRA, Franck Hermann	Critique d'art, conseiller du Président de la CDVR		
Côte d'Ivoire	EKRA, Jean Louis	Président AFREXIMBANK		
Cameroun	ETOUNGA MANGUELLE, Daniel	PDG SADEG Sarl		
France	GOLDBLATT, François	Ambassadeur de France à Madagascar		
Côte d'Ivoire	GRAH MEL, Frederic	Universitaire, journaliste		
Mali	IFRA NDIAYE, Alioune	Directeur BlonBa Culture		
Côte d'Ivoire	KIE, Charles	Directeur du pôle Corporate Banking d'ETI		
Côte d'Ivoire	KODJO, Leonard	Professeur de sémiotique littéraire, direct- eur de cabinet du président de la CDVR		
Côte d'Ivoire	KOFFI, Léon	Président A.F.G. Afrique centrale, Afrique de l'Est, Responsable évènementiel du GROUPE INITIATIVE AFRIQUE		

PAYS	NOM ET PRENOMS	FONCTION	
Côte d'Ivoire	KONADJE, Jean Jacques	Universitaire spécialiste en géopolitique et relations internationales	
Côte d'Ivoire	KONAN BANNY, Charles	Président de la CDVR, ancien Premier Ministr	
Côte d'Ivoire	KOUADIO BOUMBOUYA, Raymond	Responsable recherche, planification et coopération internationale AFREXIMBANK	
Sénégal	LOUM, Mamadou Lamine	Ancien Premier Ministre du Sénégal, Consulta	
Mali	MAIGA, Souleymane Boubeye	Ancien ministre de la défense du Mali, Présiden de l'Observatoire Sahélo-saherien de Géopolitique et et de Stratégie	
Bénin	MISSAINHOUN, Joel Eric	Directeur général AFRICSEARCH CI	
Cameroun	MUKETE, Ekoko	Directeur général de Spectrum Group, 2ème vice-président du Groupe Initiative Afrique	
Côte d'Ivoire	NEMBELESSINI-SILUE, Victor Jérôme	Administrateur AFREXIMBANK	
Nigeria	ONIKEKU, Qudus	Danseur chorégraphe	
France	PEYROU, Pascal	Directeur général SOPAT, Sécrétaire Général du Groupe Initiative Afrique	
Cameroun	POUT, Christian	Consultant International, Directeur général d'ECAM	
Bénin	RAIMI, Ahmadou	Président de Deloitte France	
Sénégal	SALL, Alioune	Directeur général Institut des Futurs Africains	
Sénégal	SARR, Papa Amadou	Conseiller à l'OCDE	
Afrique du Sud	SELELE, Ipeleng	Président de Khumo Group	
Sénégal	SY SAVANE, Ibrahim	Ancien Ministre de la Communication, Directer de l'HACA	
Mali	SY, Karim	Fondateur de JokkoLabs	
Côte d'Ivoire	SYNSI COULIBALY, Mamadou	Président Groupe Kledu, Vice Président du Patronat malien	
Mali	TALL, Madani	Ancien Conseiller Spécial du Président ATT Président d'Avenir et Développement du Ma	
Côte d'Ivoire	TOURE, Yah	Consultant	
Mali	TRAORE, Néné	Directeur Général MCA - Mali	
France	VILGRAIN, Alexandre	PDG SOMDIAA, Président du CIAN	
Côte d'Ivoire	YOMAN, Ginette-Ursule	Ancien sécrétaire d'état à la bonne gouvernan et au renforcement des capacités	

Groupe Initiative Afrique est composé d'un ensemble de décideurs issu des conférences Europe/Afrique (organisées tous les deux ans à Annecy par l'Institut ASPEN France depuis 17 ans).

Il fonctionne sur le principe d'échanges de points de vue et de partage d'expériences de terrain entre des leaders de divers horizons et nationalités: hommes politiques, chefs d'entreprise, universitaires et personnalités de la société civile en vue de formuler des recommandations concrètes à destination des Gouvernements, Institutions, Organisations internationales, ONG etc.

Groupe Initiative Afrique a été officiellement constitué le 9 septembre 2011 à Yamoussoukro sous la Présidence de M. Charles Konan Banny, ancien Premier ministre et sous le parrainage de M. Kofi Annan et du Président Kuofour.

Un projet d'affiliation à l'institut Aspen est en cours.

Pistes de travail pour Groupe Initiative Afrique :

- 1 Travailler sur le dialogue entre générations et la préparation de la jeunesse au leadership et à la responsabilité
- 2 Le facteur démographique sans tabou : évolution, problématique, enjeu
- 3 Evaluer les systèmes d'indicateurs de la gouvernance politique, économique, sociale et notamment des échelles d'alerte en cas de dégradation et de menace pour la paix – approfondir la problématique du droit d'ingérence en Afrique et de sa mise en application.
- 4 Image de soi et image externe :
- maitrise de l'image
- communication
- 5 Renforcement du dialogue entre anglophones et francophones d'Afrique dans une perspective d'intégration régionale
- 6 Inculturation des politiques, des modes d'organisation pour résister à la tentation de copier des modèles

7 Implication de la société civile, refonte du rôle des femmes dans la vie politique et sociale en Afrique.

REMERCIEMENTS

- M. Alassane OUATTARA Président de la République de Côte d'Ivoire
- Union Africaine
- BOAD (Banque Ouest Africaine du Développement)
- SOPAT (Société de Promotion et de gestion des droits de la COPAT)



